

ARTISTES DU CHŒUR

POSTES OUVERTS ET DATES

Le poste est à pourvoir au 1er janvier 2025

| POSTES | Date limite d'inscription | Date de concours |
|-----------|-------------------------------|------------------------|
| 1 Basse 2 | Mardi 5 novembre 2024, minuit | Lundi 25 novembre 2024 |
| | | |

Rémunération à partir de 2 300 € brut mensuel

Pré-sélection sur dossier
Concours uniquement sur invitation

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Les candidats devront envoyer un dossier complet à la régie du chœur, avant la date limite d'inscription (voir tableau ci-dessus).

recrutements@capitole.toulouse.fr

CONTENU DU DOSSIER D'INSCRIPTION

- Curriculum-vitae en français.
- Lien vidéo d'une durée de 5 minutes maximum.

Précisions concernant la vidéo :

- La vidéo devra présenter un extrait musical chanté au choix des candidats.
- Les candidats doivent être visibles de face ou de trois-quarts.
- La vidéo doit être sans montage.
- L'accompagnement peut être pianistique ou orchestral.
- La vidéo doit être partagée grâce à un lien consultable sans identification ni mot de passe requis (par exemple, vidéo non répertoriée sur youtube).

CONVOCATION AU CONCOURS

Les candidats retenus recevront leur invitation à passer le concours au plus tard deux semaines avant la date des épreuves.

Ils devront alors remplir une fiche d'inscription et indiquer les airs qu'ils chanteront.

CONTENU DES ÉPREUVES

- Deux airs extraits du répertoire d'opéra dans deux langues différentes dont l'un sera obligatoirement en français. Ces airs sont au choix des candidats et devront être communiqués avec la feuille d'inscription.
- Un déchiffrage avec mise en loge de 15 minutes (un piano sera mis à disposition).
- Des vocalises demandées par le chef du Chœur, dont le « Grand Rossini ».
- Un entretien avec le jury

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- 9h30** accueil des candidats au Théâtre du Capitole (adresse communiquée avec la convocation).
- 10h-12h** répétitions avec les pianistes
- 14h** accueil des candidats et début des mises en loges pour le déchiffrage.
- 14h30** début des passages devant jury.

La répartition des épreuves en différents tours et leur ordre sera établie par le jury le jour du concours.

La composition du jury sera communiquée aux candidats au moment des convocations au concours.

Pour toute demande d'information, merci d'adresser un courriel à :
recrutements@capitole.toulouse.fr